

Séance du lundi 11 juillet 2022

Date de la convocation: 07/07/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le onze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Gilbert DOMERGUE,

Présents : 8

Présents : Gilbert DOMERGUE, Michel LATAPIE, Sylvie FAU-RATTIER, Pierre COUTTIN, Valérie IMBERT, Sébastien LAVAURS, Daniel LEVEAU, Armelle MASCOU

Votants : 10

Représentés : Bernard BOUTARIC, Denis CAHORS

Excusée : Sandrine TEISSEDRE

Absents :

Secrétaire de séance : Sébastien LAVAURS

DE_039_2022 - Objet : Modification des tarifs de location des gîtes communaux

Monsieur le maire propose au conseil de délibérer au sujet des tarifs de location des gîtes à compter de l'année 2022-2023. Le tarif de location des draps devant désormais être calculé par personne et non par lit. Le tarif proposé serait de 6€ / personne pour la durée du séjour.

Monsieur le maire propose de délibérer sur les tarifs de location en soulignant qu'ils sont très bas au regard du marché et des autres loueurs de la commune. En raison de l'augmentation du coût de l'électricité, du fait que les gîtes n'ont pas été augmentés depuis 2018 malgré de nombreux investissements (changement de la totalité de la literie, machines à laver, réfrigérateurs, mobilier des cuisines et des salles de bain).

Après délibération, le conseil à l'unanimité des membres :

-DECIDE d'appliquer un forfait de location des draps fixé à 6 € par personne pour la durée du séjour à compter du mois de novembre 2022

-DECIDE de modifier les tarifs de locations des gîtes à la semaine selon les conditions suivantes à compter du mois de novembre 2022 :

- Haute et Très haute saison : 360 €
- Moyenne saison et vacances scolaires : 250 €
- Basse saison : 200 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures

Le Maire,
Gilbert DOMERGUE

Le secrétaire de séance
Sébastien Lavaurs

